

Recherche mécènes pour restaurer les remparts

04 juillet 2009

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi. Principal sujet abordé lors de cette réunion: le problème de la restauration des remparts, un travail de très longue haleine dont une première tranche est en cours.

Les sommes en jeu pour ce chantier sont énormes, bien au-delà des possibilités de la commune. Le Conseil général accompagne, mais l'aide de l'Etat est indispensable. Pour cette première tranche effectuée suite aux éboulements récents, une aide exceptionnelle avait été accordée (2 fois 15 000 euros) ; mais pour l'avenir, une nouvelle procédure doit être menée avec l'aide des architectes du patrimoine pour une évaluation technique (étude des sols et des matériaux utilisés), une étude de faisabilité et une évaluation approximative des coûts, sachant que les travaux s'étaleront sur, au moins, une vingtaine d'années.

Dans ce cadre, suite à une initiative de l'État, un appel à mécénat va être lancé.

Enfouissement terminé

Après l'enfouissement des réseaux de la rue de Nemours et de la rue des Arcades, enfin terminé, Electricité réseau distribution de France (ERDF) va implanter un gros transformateur pour densifier le réseau local.

La commune va prendre en compte, pour 3 220 euros, l'effacement du réseau France Télécom de ce secteur. Par ailleurs, un correspondant ERDF va être nommé pour assurer la liaison et la coordination des moyens en cas de problèmes liés à des circonstances exceptionnelles comme la tempête. Le maire a donné le résultat des appels d'offres pour les travaux d'extension de la mairie.

Les sept tranches ont été attribuées aux entreprises suivantes : le gros oeuvre et les carrelages à l'entreprise Broglie de Clermont-Soubiran ; la menuiserie à l'entreprise de J.-M. Lestieux d'Astaffort ; la plâtrerie-isolation à l'entreprise Bissières de Boé ; la plomberie à l'entreprise Perissinotto de Saint-Pierre-de-Clairac et la peinture à l'entreprise Youbi de Castelculier.

Parmi les autres délibérations, l'entreprise Couffignal est retenue pour réparer les dégâts causés par la tempête sur la salle des sports ; des subventions exceptionnelles ont été votées au profit de la société de chasse, pour l'aménagement d'un local ainsi qu'au Comité départemental du mémorial Indochine, pour l'érection d'un monument à Agen près du Pont-Canal.

Enfin, un point a été fait sur le problème du bureau de poste et on est en attente d'une décision, suite à la médiation de Marc Boueilh en tant que président de la Commission départementale consultative de la présence postale et à une réunion, la semaine passée, avec le directeur de La Poste.